

Le volume se subdivise en trois trames chronologiques. La première trame, du XV<sup>e</sup> siècle à 1800, traite de la concurrence coloniale au Nord. La seconde, de 1800 à 1867, apporte des précisions relativement au processus qui a conduit à la création de la Confédération canadienne. Enfin, la troisième trame, de 1867 à 1980, nous présente les événements qui ont suivi l'Acte confédératif.

Les données recueillies et présentées dans ce livre pour ces périodes sont d'une richesse et d'une qualité exceptionnelles. Les cartes, les tableaux, les photos et les éléments juridiques sont bien documentés et bien étayés. On retrouve en effet un souci du détail apporté à l'aspect juridique entre autres. Toutefois, malgré cet effort de présenter une argumentation factuelle et juridique des plus précise, l'on constate une certaine partialité chez Savard et Proulx.

Ainsi, lorsque ceux-ci nous disent que l'Acte d'Union en 1840 ne faisait aucunement mention du dossier indien, et ce, pour une raison d'ordre pratique telle l'abolition du secteur administratif concernant les Indiens (p. 77), ils avancent des éléments intéressants sans toutefois réussir à nous convaincre à la lumière des faits présentés ultérieurement. Il en est de même à d'autres occasions. En fait Savard et Proulx se contentent trop souvent de soulever les braises sans les attiser. Lorsque certains propos deviennent intéressants, ils sont sans suite ou au contraire sont alors noyés dans un déluge de dates et de faits historiques.

La lacune majeure demeure toutefois l'absence de réactions des autochtones face à ce processus ethnocidaire, comme le disent les deux auteurs, mis en place par la société dominante. Bien que l'on présente des lois relatives aux autochtones, on ne présente pas en tant que telle la position de ces derniers et leurs réactions. C'est d'ailleurs un élément qui nous laisse songeur surtout lorsqu'on se réfère au titre du livre *Canada: derrière l'épopée, les autochtones*.

En résumé, bien qu'intéressant, cet ouvrage se situe dans un courant de réflexions historiques et juridiques où se multiplient les travaux du même genre, tels ceux de W. Daugherty et Dennis Madill *L'administration indienne en vertu de la législation relative aux Indiens 1868-1951* (Ottawa 1980) et du Centre de recherches historiques et d'études des traités du Ministère des Affaires Indiennes *Histoire de la Loi sur les Indiens* (Ottawa 1980), et ce n'est que l'approche adoptée par les deux auteurs qui rend leur livre particulier.

Gaétan Gendron  
Département d'anthropologie  
Université Laval

Raoul ANDERSEN (éd.): *North Atlantic Maritime Cultures: Essays on Changing Adaptations*, Mouton, The Hague — Paris — New York, 1979, 365 p., notes bibliographiques, index des noms et des sujets.

Cet ouvrage groupe une série d'articles présentés lors d'un symposium intitulé « Northern Atlantic Maritime European Cultures » tenu en 1973 à Chicago. Voilà donc un ensemble de contributions qui n'ont certes rien de récent, bien que de l'aveu même de l'éditeur, il aura fallu attendre jusqu'en 1979 pour qu'elles soient publiées. Toutefois, l'anthropologie maritime constitue toujours, dans une certaine mesure, un sous-champ disciplinaire en voie de consolidation et c'est dans ce sens qu'une brève appréciation de ce « reader » m'apparaît encore posséder quelque intérêt.

Toutes les contributions sont regroupées autour de trois thématiques générales. La première touche les « transformations des sociétés maritimes traditionnelles »; la deuxième coiffe quatre articles discutant de « modernisation » et d'organisation de la production en contexte terreneuvien et sur la Basse Côte-Nord du Saint-Laurent; enfin, la troisième série d'articles aborde la pêche côtière en termes « de compétition entre producteurs-pêcheurs et de relations sociales et ce, dans un sens nettement formaliste ».

Si l'on tente maintenant de resituer ces contributions ethnographiques dans le cadre de la mise sur pied du sous-champ disciplinaire que constitue l'anthropologie maritime, force nous est de constater qu'elles réfèrent à une période de la production anthropologique déjà résolue. Révolue dans la mesure où, comme le soulignait Breton dans un numéro précédent de cette revue, l'anthropologie maritime s'est caractérisée (de 1950 à 1970) par un « démarrage lent, un nombre isolé d'études systématiques sur les sociétés de pêcheurs et par un éclectisme théorique qui a prévalu durant cette phase de consolidation » (1981, 5,1: 15).